PORTRAIT

Thierry Schaal : L'ÉLU DE L'AÉRODROME

Au moins cinq hectares en bordure d'aérodrome, 5 MWc en projet, *pour alimenter les bâtiments de la métropole*

5 MWc
en projet
5 GWh
par an, au minimum

Eurométropole de Strasbourg · Bas-Rhin

Maire de Fegersheim, président de la SPL SERE



Photo transmise par la Ville de Fegersheim

Eurométropole de Strasbourg · projet en cours

À Strasbourg, au bord de l'aérodrome du Polygone, une parcelle d'environ huit hectares attend, sans autre usage en concurrence. L'Eurométropole veut en solariser au moins cinq, pour en faire le premier grand projet de sa toute jeune société publique et alimenter ses propres bâtiments. Thierry Schaal, maire de Fegersheim, préside cette société. Il raconte un projet encore à l'étude.

5 ha
au minimum, sur une parcelle d'environ 8 ha

5 MWc
de panneaux prévus

5 GWh
par an, au minimum

2030
la mise en service visée

Le déclic

APRÈS LA FLAMBÉE DU BUDGET ÉNERGIE

Les hausses du prix de l'énergie frappent le budget de la métropole. Elle cherche alors du foncier disponible, pour produire elle-même et réduire sa dépendance.

> «Nous voulons nous préparer aux évolutions énergétiques, climatiques et géopolitiques en cours, en renforçant notre autonomie électrique.»
>
> *Thierry Schaal*

L'outil

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE NÉE FIN 2024

En décembre 2024, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg approuvent la création de la SPL SERE, pour Strasbourg énergies renouvelables eurométropolitaines. Capital : 1,9 million d'euros, à 60 % pour l'Eurométropole et à 40 % pour la Ville.

Elle est opérationnelle au printemps 2025, avec 8,1 millions d'euros de programme d'investissement : la centrale au sol, 4 100 m² de toitures, 512 places sous ombrières. Objectif en 2030 : 7,4 GWh par an, 7,5 % des besoins des deux collectivités.

« Produire localement et consommer directement, c'est réduire durablement la facture et gagner en autonomie. »

Thierry Schaal · maire de Fegersheim, président de la SPL SERE



Le site

UNE PARCELLE SANS CONCURRENCE D'USAGES

La parcelle appartient à la métropole. Parmi les fonciers disponibles, elle s'impose : aucun autre usage ne lui fait concurrence.

Associations, voisins, État : toutes les parties sont consultées. Viennent ensuite une étude de préfaisabilité, une étude faune et flore, et le recrutement d'un maître d'œuvre à l'été 2026. Mise en service visée : 2030.

> « Le plus difficile est de faire réaliser toutes les études nécessaires au projet, d'obtenir toutes les autorisations. Et de tenir les délais qui semblent toujours trop longs car l'idéal serait de pouvoir déjà produire. »
>
> *Thierry Schaal*

UN DÉLAISSÉ EN BORDURE DE PISTE



Visuel transmis par la SPL SERE

Une esquisse de la SPL SERE. 680 mètres sur 75, soit un peu plus de 5 hectares, le long de l'aérodrome.

Ce que ça va changer

UN PRIX STABLE

> «L'énergie produite alimentera les équipements de la Ville et de l'Eurométropole, et effacera une partie de notre consommation du réseau. Le prix sera stable sur toute la durée de vie de l'installation.»
>
> *Thierry Schaal*

À elle seule, la centrale représenterait plus des deux tiers de l'objectif de production de la société pour 2030.

Le message aux maires voisins

UN EFFORT INDISPENSABLE

> « C'est un effort qui nous semble indispensable, pour sécuriser une partie de notre fourniture d'énergie, locale et renouvelable, dans un contexte futur particulièrement incertain et risqué. »
>
> *Thierry Schaal*

L'aérodrome

FUN FACTS

- Cinq hectares, cinq mégawatts, cinq gigawattheures par an : le projet tient en trois fois cinq.
- La société publique est détenue à 100 % par la Ville et l'Eurométropole.
- Le territoire compte déjà 19 MWc de solaire installés.

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : réponses écrites de Thierry Schaal, 3 et 10 novembre 2026 ; Eurométropole de Strasbourg ; StrasInfo, mai 2025 ; Rue89 Strasbourg, décembre 2024 ; BOAMP, mai 2026. Texte et citations soumis à sa validation.